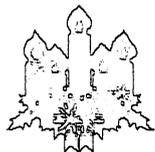




# "Les Vieux du Neuf"

Amicale des Anciens du 9<sup>ème</sup> Régiment de Zouaves

Bulletin n° 118 - Janvier 2017



## La ronde des mois



Janvier prend la neige pour châte ;  
Février fait glisser nos pas ;  
Mars de ses doigts de soleil pâle,  
Jette des grêlons aux lilas.

Avril s'accroche aux branches vertes ;  
Mai travaille aux chapeaux fleuris ;  
Juin fait pencher la rose ouverte  
près du beau foin qui craque et rit.

Juillet met les œufs dans leurs coques  
Août sur les épis mûrs s'endort ;  
Septembre aux grands soirs équivoques,  
Glisse partout ses feuilles d'or.

Octobre a toutes les colères,  
Novembre a toutes les chansons  
Des ruisseaux débordant d'eau claire,  
Et Décembre a tous les frissons.

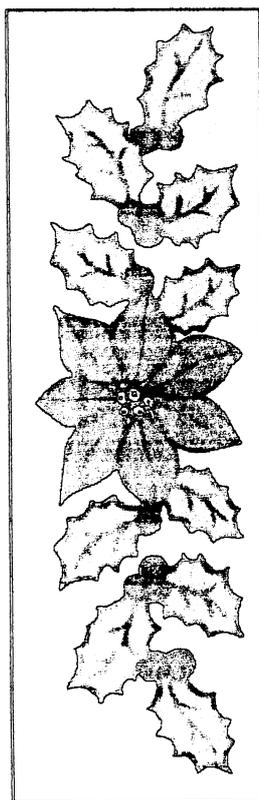
Rosemonde Gérard

## La grève des sapins

C'est la grève des sapins,  
Des aiguilles, des pommes de pin  
Ils veulent tous être palmiers,  
Cerisiers ou bananiers.

Les sapins sont fatigués  
A la fin de chaque année  
Toutes ces guirlandes à porter  
Ca leur donne le dos courbé.

Les sapins sont enrhumés  
De vivre près des cheminées  
Sans air pur sans horizon  
Enfermés dans des maisons.



Les sapins en ont assez  
De faire de l'ombre l'été  
Sans être remerciés,  
Et l'hiver d'être coupés.

Les sapins ont déclaré  
Que pour la nouvelle année,  
Ils se mettront en congé.  
La forêt sera fermée.

Les sapins s'en vont au vert,  
Les sapins quittent l'hiver,  
Pour aller se faire bronzer,  
Au chaud sous les cocotiers !

D'après Dominique Dimey

Siège social : Mairie de Nampcel - 60400 NAMPCÉL

Secrétariat : Françoise Dhuicque - 4 rue du Port - 60410 VERBERIE - ☎ 03 44 38 02 83

Micheline Derveaux - 13 rue du Port - ☎ 03 44 40 53 52

# SOMMAIRE

<i>Bulletin n° 118 de décembre 2016</i>	Page n°
<i>Sommaire.....</i>	2
<i>Vœux du Président.....</i>	3
<i>Compte rendu de l'assemblée générale du 8 octobre 2016.....</i>	4 - 5 - 6
<i>Quelques nouvelles de nos Amies et Amis.....</i>	7
<i>Informations diverses.....</i>	8
<i>Le zouave abattu à Givet toujours inconnu ?.....</i>	9 10
<i>Jeanne Barbée, première femme médaillée militaire.....</i>	11 - 12
<i>D'où vient l'expression partir «la fleur au fusil» ?.....</i>	13
<i>Le patriotisme est-il devenu un délit ?.....</i>	14
<i>La mémoire russe exhumée.....</i>	15 - 16
<i>5 décembre : journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.....</i>	17
<i>UNZ – Assemblée générale du 15 octobre 2016.....</i>	17 - 18
<i>Agenda 2017.....</i>	18
<i>Rappel règlement cotisation(s).....</i>	18



Mers Chers camarades porteurs de Chéchias !!



A toutes nos Amies et tous nos Amis...

2016 va bientôt nous quitter.... Joyeux Noël à toutes et tous !

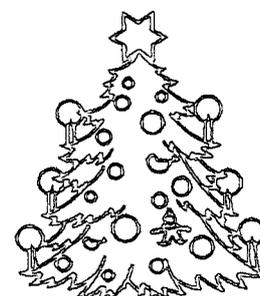
Que le Sapin ou d'autres symboles, c'est, selon le choix de chacun d'entre nous, que ce sapin nous réunisse tous dans cette union de Noël...

2017 ..... se « pointe » !! Les vœux que je peux formuler vont dans le sens d'une garde de « bonne santé » .... Nous atteignons tous, les zones critiques de notre existence, nous avons beaucoup donné, les premières années de notre vie furent éprouvantes par fait de guerre, de privations, etc... Mais cet extraordinaire « Etat d'Esprit » qui régnait alors, nous a bien motivés pour affronter les difficultés courantes de la vie.

A toutes et tous, les membres du bureau et le soussigné, vous souhaitent une excellente SANTE, que le bonheur nous soit assuré dans nos familles et ... Dieu ou Dame Nature\* protègent tous les Zouaves et leur famille.

*Mimi Derveaux, Jean-Marie Flamme,  
Hughes Bourdain et Françoise Dhuicque*

\*Au choix de chacun...



**Les « Vieux du Neuf ».**

**Amicale des Anciens du 9<sup>ème</sup> Zouaves. Le Samedi 8 Octobre 2016.**

**Assemblée Générale Annuelle. Verberie 60400.**

=====

- Le Président Hughes BOURDAIN remercie les participants de leur présence et déclare l'assemblée Générale Ordinaire ouverte à 10h.**
- Une minute de silence est observée et un hommage rendu à nos disparus : Roger BEY, Gabriel OLLIVIER, Paulette DUBOIS et Jacques PARADE.**

**La parole est donnée à notre Trésorière, Madame Françoise Dhuicque, pour l'examen des comptes de l'Amicale. La réduction à trois bulletins par an, la diminution du nombre de gerbes dans les évocations patriotiques nous donnent une situation financière saine. La diminution du nombre de cotisants étant prévisible, dans l'avenir et pour maintenir la pérennité de l'Amicale, nous serons obligés, l'an prochain, d'augmenter la cotisation annuelle de 1 €, c'est-à-dire de 17 € encore cette année, passera à 18 €, en 2018.**

**Françoise rappelle qu'un certain nombre d'adhérents sont justement en retard de cotisations, voir pour certains, « Très » en retard... Notre Président doit adresser à ces retardataires, un petit mot de rappel.....avec la gentillesse qui le caractérise !!**

**Notre activité, cette année, s'est composée par une participation aux cérémonies du 175<sup>ème</sup> Anniversaire de la création du Corps des Zouaves, à la Butte des Zouaves où la gerbe du 9, a été déposée par Maurice Céré, contingent 56/2/A & Yvette Joachim, veuve d'un ancien de Rhin et Danube. Après la messe à Carlepont, c'est Joseph Debièvre, Contingent 56/1/A et notre Président, Contingent 56/1/B**

**qui ont fleuri la plaque du 9.....N'oublions pas, le Monument aux Morts du village de Nampcel \*où notre chère Mimi Derveaux et Françoise Dhuicque ont déposé une gerbe, en remerciement pour la commune d'accueillir notre siège social.**

**Malheureusement, frappé par les aléas de la vie, notre président n'a pas pu être présent aux cérémonies des combats de L'Ailette, en Juin 40.... Selon le compte-rendu de Jean Marie Flamme, ce fut une belle réussite....mais on peut déplorer la part prise par les Tirailleurs. Le président va s'attacher à ce que le Tir soit rectifié pour qu'un équilibre soit trouvé.**

**Le 9, était à Bray-Dunes et à Coxide, représenté par Jean-Marie, Maurice et Joseph,**

**Fin Août, nous avons participé aux cérémonies marquant le centenaire de la libération de Maurepas, durant la Bataille de la Somme. À cette occasion, avec Jean-Marie, nous avons pu constater que la stèle du 9è zouaves aurait besoin d'un sérieux rafraichissement....le Président va se mettre en recherche d'une subvention, nos finances ne suffiront pas.**

**Programme 2017.**

**En outre la participation au 176è anniversaire de la création du Corps, le 26 Mars prochain, ainsi que les célébrations de l'Ailette, début Juin, notre présence est prévue à Prouzel (Sud d'Amiens) pour l'inauguration de la plaque que l'Union Nationale, envisage de placer sur le mur d'entrée de la maison où est décédé le « Père des Zouaves. ».**

**Nous serons également à Berry-au-Bac, lors des manifestations de célébration de l'offensive du « Chemin des Dames....et d'autres encore !**

**Notre Vice-Président, Jean-Marie Flamme, travaillant beaucoup sur l'Histoire et plus particulièrement la Somme, nous a fait part d'une**

***grosse erreur du Haut Commandement français qui a conduit à la destruction, quasi-totale, du 9è Zouaves, à Sally- Sallisel....erreur dont on a fait porter le chapeau à notre régiment sous forme de « fuite » devant l'ennemi.... !! Quel gâchis !!***

***Quant aux questions diverses, elles portent sur d'abord le quitus donné à notre trésorière pour sa stricte gestion, puis sur le fait que nous allons demander à la Banque Postale, de modifier l'adresse portée sur les chèques de notre compte : au lieu de « rue du Port « 60410 Verberie », que soit stipulé l'adresse du Siège Social, à savoir Mairie de Nampcel. 60400 NAMPCEL.***

***Pas d'autres sujets à l'ordre du Jour, le Président clôture l'Assemblée 2016, à 11 h 30.***

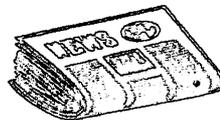
=====

***Nous nous sommes rendus, ensuite, au Cimetière de Verberie, pour nous incliner devant la sépulture de notre Grand Ancien Lucien Derveaux et lui rendre l'hommage que nous lui devons !***

***Retour à l'Auberge, vin d'honneur, repas et tombola ont conclu cette bonne journée. Merci à tous ceux qui ont participé, plus particulièrement à Mesdames Brigitte Truchi et Monique Sornette.***

***Rendez-vous en 2017 pour porter le Drapeau du 9 le plus souvent possible....***

Quelques nouvelles de nos Amies et Amis,



Madame Parade a téléphoné afin de transmettre à tous les adhérents, ses plus profonds remerciements suite à tous les témoignages de soutiens, messages de condoléances, gerbes et fleurs, qu'elle a reçus suite au décès de son cher défunt. Elle a été très touchée par l'élan de fraternité, auquel toutes et tous, avez participé, ainsi que par l'article paru dans le dernier bulletin. Nous la remercions vivement.

Eliane Thourigny n'a pu se joindre à nous lors de l'assemblée générale du 8 octobre dernier. Eliane a subi une intervention chirurgicale au niveau du genou et a plusieurs semaines de rééducation. Nous lui souhaitons un très prompt rétablissement et espérons qu'elle pourra désormais se déplacer sans difficulté.

Pierre Lemaire de Saint Quentin a été hospitalisé début octobre et a subi une intervention chirurgicale. Il est sorti de l'hôpital pour rentrer chez lui. Il souffre encore, mais envisage de nous retrouver au printemps à la Butte. Nous pensons à lui et à sa famille et lui souhaitons bon courage pour supporter sa maladie.

Maurice Céré a, de nouveau, été hospitalisé. Maurice a subi à nouveau la pose de plusieurs stents, et doit observer un repos complet. Nous lui souhaitons ainsi qu'à son épouse, beaucoup de patience pour affronter ce repos forcé.

Paul Verdier va pouvoir goûter des joies de la retraite, et venir plus souvent dans le nord embrasser enfants et petits enfants.

Gabriel Donnat nous fait part du décès de son épouse, Jeanne Donnat née Potier, survenu le 13 mai 2016, à l'âge de 90 ans. Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances et lui apportons tout notre soutien afin que la solitude ne soit pas trop difficile à supporter.

*L'ail est à la santé ce que le parfum est à la rose.*

Proverbe Provençal

## Réunion de l'Assemblée générale du 8 octobre 2016

Lors de cette Assemblée qui s'est tenue à Verberie, quelques personnes, habituellement présentes, n'ont pu se joindre à nous pour diverses raisons. Les membres ci-dessous étaient présents :

Jean-François Catteau, Maurice et Annick Céré, Josèphe Debièvre, Jean-Luc Debièvre, Jean-Marie et Marguerite Flamme, Roger Garde, Bruno Godet et Marie-Claude, Monique Sornette, Brigitte Truchi, Patrick Van De Kerkhove, Jeanne-Marie Walcar, Hughes Bourdain, Micheline Derveaux et moi-même, Françoise Dhuicque. Nous avons passé une très bonne journée et surtout une belle après midi...

### La Butte aux Zouaves de Moulin sous Touvent

L'entreprise Gurdebeke a intenté un procès en annulation afin de contester le classement de la BUTTE DES ZOUAVES à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Pour l'avocat qui défend notre cause, nous recherchons des écrits relatant des manifestations à la Butte et à Quennevières, avant le 24 Juin 1951, début d'une nouvelle ère.

### COTISATIONS

Comme il l'a été souligné dans le compte rendu de l'assemblée générale du 8 octobre dernier, un certain nombre d'adhérents ne sont pas à jour de leur cotisation (voire sur plusieurs années). Actuellement, le paiement de celles-ci s'étale de 2014 à 2020..... C'est une situation financière difficile à gérer !

Pour mémoire : votre cotisation aide l'association à se maintenir et engendre l'envoi des bulletins à chacune et chacun d'entre vous, ce qui génère un coût d'impression et d'affranchissement.

Nous comprenons fort bien que vous puissiez avoir quelques soucis financiers passagers, dans ce cas, soyez gentil de nous en informer.

Si vous souhaitez **ne plus recevoir le bulletin**, merci de nous le faire savoir par tout moyen à votre convenance.

Je souhaite émettre un vœu pour 2017 : que les cotisations de l'année en cours (et/ou en retard) soient réglées avant le 30 juin, soit pour l'année 2017 le 30 juin 2017. (Ce qui faciliterait énormément la gestion financière et comptable en vue de l'assemblée générale prévue en octobre. Par avance, je vous remercie.

## LE ZOUAVE ABATTU A GIVET TOUJOURS INCONNU ?

Givet Thierry Maquet, passeur de mémoire, a mené des recherches et pense avoir trouvé un nom.

Les combats d'août 1914 ont été d'une rare intensité. C'est dans ce contexte que vont naître l'héroïsme d'un homme et, paradoxalement, une histoire méconnue. En août 1914, un soldat est mort à Givet, un zouave. Difficile, aujourd'hui encore, de savoir avec certitude qui il était et ce qu'il faisait dans le cité de Méhul, commune qu'il découvrait sans doute à ce moment-là. La version populaire dit que cet homme s'est battu ici pour défendre un territoire envahi. Il a défendu sa patrie et son drapeau. Aujourd'hui il repose au cimetière militaire de Givet sous le nom de « zouave inconnu ». Et pourtant. « Il devait venir de la cinquième armée », relève Daniel Higuët. En piochant dans ses archives, le président du club cartophile givetois révèle également que le soldat a été « mortellement blessé » et qu'il est décédé à l'hôpital de Givet qui se trouvait à l'époque à la Tour d'Auvergne ». D'autres sources parlent « de la maison de place Méhul », avance Thierry Maquet. Le passeur de mémoire du Souvenir français a passé du temps à chercher des informations sur ce zouave inconnu sur lequel personne ne s'était vraiment penché. Et son travail a payé, il en est certain.

### UN NOM RESSORT : HENRI LAROCHE

Dans le journal du 45<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale, il était signalé la fin de l'ouvrage des militaires méritant d'être cités ». Noms parmi lesquels se trouvait Henri Laroche, un soldat de deuxième classe deuxième zouave. « A l'époque, il n'y avait pas de zouaves à Givet puisqu'ils se trouvaient à Charleroi », rappelle le féru d'histoire. Charleroi où l'armée française s'était portée à la rencontre de l'armée allemande. « C'était l'une des premières grandes batailles de la Première Guerre mondiale. Plusieurs soldats avaient perdu leur unité à Ham-sur-Sambre. » Henri Laroche s'était sans doute retrouvé à Givet par hasard, en se perdant. « C'était un soldat isolé », conforme Daniel Higuët. Un soldat qui s'est proposé à Givet comme « volontaire pour maintenir un poste périlleux, ce qu'il a fait courageusement pendant deux jours avant d'être tué », détaille Thierry Maquet qui a croisé ses documents et passé en revue un par un les 360 Laroche morts pour la France en 1914 pour affirmer aujourd'hui avec quasi-certitude – « à 98 % » qu'Henri Laroche est bien le zouave inconnu de Givet.

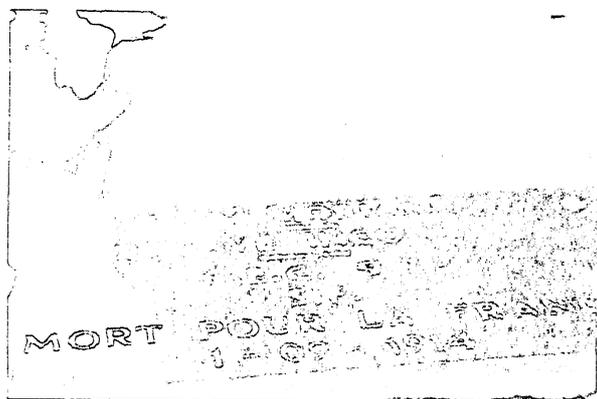
Un homme né en juin 1891 à Arnay-le-Duc, en Côte d'Or. « Si cet homme a un nom, on doit lui rendre », estime l'historien. Mais pour l'heure il n'en est rien. Et de son côté, le maire grince : »Personne ne nous a sollicité et on ne nous auto-saisira pas de ce sujet-là.

Mélanie Demarest avec notre correspondant Thierry Midoux

## BRIMADES, EXACTIONS ET RETRAIT DE LA STATUE DE MEHUL ...

Les forces d'occupation allemandes ont déchaîné sur Givet, en 1918, leur torrent de haine.

Aujourd'hui décédé, Pierret Hubert a mené une enquête sur le quotidien des Givetois la dernière année de la Grande Guerre. Ce qu'il a révélé a de quoi faire froid dans le dos. Spécialiste de l'histoire givetoise, il raconte avec un réalisme sans détour cette ultime année d'occupation. Pour réaliser cette étude en s'inspirant de différentes notes, notamment celles d'un ancien imprimeur. « Pour eux, en tant qu'occupant, Givet était leur chose, leur paradis », révèle l'enquêteur. Les exactions s'opèrent avec méthodicité. En février, ils réquisitionnent des jeunes femmes pour travailler en dehors de Givet. Les Allemands font table rase sur les objets en cuivre puis sur la laine. Leur pillage continue avec le vol des cloches des églises et les tuyaux d'orgue. Symbole de leur puissance pensent-ils, ils vont s'en prendre à l'enfant du pays en enlevant de l'endroit où elle se trouvait la statue de Méhul. Un acte blessant pour les Givetois. Côté économie, les occupants vont accentuer leur pillage fin juillet en vidant les entreprises de Flohimont, Vireux et Givet. Après 54 mois d'occupation, le 16 novembre sera le jour tant attendu par la population, celui où les troupes allemandes ont quitté la ville.



IN MEMORIAM  
ZOUAVE INCONNU  
C. E. C. 97  
S.F.  
MORT POUR LA FRANCE  
1 - 09 - 1914

# **LES CANTINIÈRES DES ZOUAVES RAVITAILLAIENT SOUVENT LES TROUPES AU PLUS PRES DE L'ACTION !**

Le 17 juin 1859, la Médaille militaire, décoration instituée en 1852 par Napoléon III, était décernée pour la première fois à une femme. Née à Gourin (Morbihan) en 1833, Jeanne Barbée a été cantinière des Zouaves de la Garde impériale en Italie, risquant sa vie. Elle mourut à Montrouge en 1884. Gourinois d'origine, Guy Lidec, aujourd'hui retraité à Angers, est resté très attaché à la commune où il a grandi, à l'histoire de celle-ci et de ses habitants. Il s'est penché sur le passé de Jeanne Barbée, une Gourinoise d'exception.

« La Médaille militaire, décoration prestigieuse, fut instituée par Napoléon III, en 1852, pour récompenser les militaires non-officiers et, à titre exceptionnel, les généraux ayant commandé en chef devant l'ennemi », rappelle Guy Lidec. Le ruban jaune et vert fut aussi accordé à des femmes. La première décorée en France, le 17 juin 1859, fut Jeanne Barbée, épouse Rossini. « C'est une Gourinoise d'origine, née le 27 novembre 1833, fille d'un menuisier domicilié à Gourin », raconte Guy Lidec, qui ajoute que la famille Barbée avait quitté la Bretagne pour Paris.

## **Blessée en Italie**

Jeanne Barbée était cantinière des Zouaves dans la Garde impériale et s'était distinguée lors de la campagne d'Italie, blessée à Palestro, courageuse et très vaillante à Magenta. « Elle ravitaillait au plus près les troupes ». Après sa carrière militaire, elle se retira à Montrouge où elle mourut en 1884.

« La première Française décorée de la Médaille militaire était donc gourinoise. La Grande Chancellerie de la Légion d'honneur me l'a officiellement confirmé par courrier », assure Guy Lidec qui a écrit, concernant Jeanne Barbée, un article de sept pages dans le Cahier du Poher, disponible à Carhaix (29).

Sur les traces de Jeanne Barbée, Guy Lidec a effectué des recherches approfondies, consultant, notamment, les archives d'état civil de Paris, arrondissement par arrondissement.

## Jeanne Marie Rossini, née Barbée

Jeanne Barbée se marie le 20 avril 1854 avec Pierre Joseph Rossini, sergent du 2<sup>e</sup> régiment de zouaves. Elle sert comme cantinière au régiment et fait campagne en Afrique en 1854 et 1855. Lorsque son mari est transféré au régiment des *Zouaves de la Garde* en mars 1855, elle le suit et devient cantinière de ce prestigieux régiment.

Elle se distingue à Magenta le 4 juin 1859 :

Confronté à un ennemi supérieur en nombre, les grenadiers de la Garde doivent reculer après avoir pris la redoute du pont de chemin de fer qui franchit le *Naviglio Grande*. C'est alors que trois compagnies des Zouaves de la Garde, sous les ordres du commandant de Bellefonds, contre attaquent et repoussent les rangs ennemis. Mais entraînés par leur ardeur, ils se jettent au milieu des flots grossissants des Autrichiens. Ils subissent alors de lourdes pertes et doivent reculer. Dans la contre attaque autrichienne, le commandant de Bellefonds est blessé à trois reprises. C'est lors de cet assaut infructueux que la cantinière Rossini se distingue en prodiguant des soins aux blessés au plus fort de la mêlée, notamment "*en allant sous le feu de l'ennemi donner les premiers soins au commandant de Bellefonds, blessé*" (citation du régiment). Si ce geste héroïque ne sauve pas la vie du commandant de Bellefonds qui décède de ses blessures le 8 juillet à l'hôpital de Novare, il est néanmoins remarqué par les autorités et Jeanne Rossini reçoit la médaille militaire le 17 juin 1859. C'est la première femme à recevoir cette décoration.



Elle figure ici, au retour de la campagne photographiée dans l'atelier Crémère et Hanfstangel, dans sa belle tenue de cantinière et arborant sa *médaille militaire* et la *médaille commémorative de la campagne d'Italie*.

## LA FLEUR AU FUSIL

---

Le saviez-vous ? Derrière beaucoup de coutumes, usages, traditions et expressions militaires se cachent bien souvent des anecdotes insolites, amusantes ou historiques. Alors pour étoffer votre culture générale et briller le matin devant vos collègues à la machine à café, plongez-vous dans notre rubrique du mercredi. Aujourd'hui, la rédaction vous propose de découvrir les origines de l'expression «partir la fleur au fusil».

Une photo en noir et blanc. La foule acclame les troupes françaises défilant sur la grand-rue. Les visages surmontant les uniformes sont souriants, peut-être confiants. Direction le front. Nous sommes en septembre 1914, et peu sont ceux qui imaginent que la guerre sera longue.

C'est à cette période qu'est apparue l'expression « partir la fleur au fusil ». Bien que l'origine exacte de cette locution soit inconnue, l'histoire raconte que les femmes venues acclamer et encourager les soldats partant au front leur auraient offert de très nombreuses fleurs. Ces dernières terminent accrochées au fusil ou glissées dans l'extrémité du canon, symbolisant ainsi l'état d'esprit de l'époque : les fusils ne serviront pas car la guerre ne durera pas, la victoire est assurée, nul ne peut vaincre la France.

Bien que d'autres affirment que ces fleurs aient été cueillies par les futurs poilus eux-mêmes dans l'insouciance du voyage vers le front, le sens de l'expression reste inchangé. Elle renvoie avant tout à une activité abordée avec courage, assurance, gaité, mais aussi vantardise, illusion, voire naïveté.

Aujourd'hui, la locution a perdu sa connotation militaire, et désigne désormais toute situation où le protagoniste agit avec insouciance, sans mesurer les conséquences de son action.

Pour l'anecdote, l'expression a été consacrée par un ouvrage de Jean Galtier-Boissière (1891-1966), *La Fleur au fusil* (1918), réécriture non censurée d'*En rase campagne 1914*, paru quant à lui en 1917.

Sources : [expressio.fr](http://expressio.fr) - [lacroix.fr](http://lacroix.fr) - [expressions-francaises.fr](http://expressions-francaises.fr)

## LE PATRIOTISME est-il devenu un délit ?

L'arrestation du Général Piquemal, ancien patron de la légion et bardé de décorations est un véritable forfait en même temps qu'un non sens. Nous savons que la violence n'était pas le fait des manifestants, mais celui de la police qui s'est montrée nettement plus agressive, qu'au cours de la manifestation des migrants, quelques jours plutôt, encadrés par les « no borders. » C'est aussi une erreur grave, car le général, si le pouvoir veut en faire un exemple, risque d'incarner la légitime contestation patriotique bâillonnée. D'exemple, il deviendra victime exemplaire et symbole de l'arbitraire de messieurs Valls, Hollande et toute la machinerie répressive commanditée par la clique financière apatride.

Dans le vidéogramme des derniers mots du Général Christian Piquemal avant son arrestation, on apprend qu'autour des manifestants qui demandaient au gouvernement, le rétablissement de l'ordre et de l'état de droit à Calais ne se trouvaient pas seulement des civils, (policiers) mais également des militaires (gendarmes), commandés donc par des officiers. On n'est pas surpris qu'ils ne se soient pas joints, en mission, au chant de l'hymne national, mais on apprend qu'ils n'ont même pas interrompu leur charge pour se mettre quelques instants au garde-à-vous que leur dispositif statique serré permettait parfaitement. La suite sera la répétition d'un film déjà vu sous le même régime. A Calais il sera bientôt interdit de déployer un drapeau français à sa fenêtre ou d'écouter le patrimoine français sur son tourne-disque compact. Là puis ailleurs, on interdira toute expression de nostalgie susceptible de heurter la susceptibilité des intolérants. Les arrestations de patriotes se multiplieront, les autochtones seront poussés au départ par des perquisitions poussées, psychologiquement déstabilisantes et matériellement destructrices. D'autres lois comme la 2012-1560 (celle dénoncée dans la Huitième Plaie qui interdit aux forces de l'ordre de contrôler les personnes d'apparence étrangère) seront imposées au parlement de transition. Et si la V<sup>e</sup> République renoue avec sa tendre jeunesse, elle internera les hommes dans des camps sans jugement, trouvera des ZOUAVES pour grenader les balcons et des tirailleurs d'élite pour abattre les secouristes se

penchant sur les mitrailleurs de la rue d'Isly, et lancera l'armée de l'air bombarder les Calaisiens comme les habitants de Bab-el-Oued préalablement affamés par un siège hermétique. Pour tester la volonté de résistance des peuples le gouvernement envoie d'abord les forces prétoriennes, avant d'envoyer les résidus d'armée qui voudront échapper à la dissolution.

Sauf si les peuples indigènes arrivent auparavant à «contraindre leurs gouvernements à l'obéissance civile», expression plaisante mais grave.

(Article du Réveil Français, écrit par : STRATEDIPLO)

## LA MEMOIRE RUSSE EXHUMEE

### LA COURTINE (23 /Creuse) Il y a cent ans, les premiers soldats du Tsar arrivaient

---

---

Le centenaire a déjà commencé pour la jeune association La Courtine 1917, qui fédère et stimule les recherches autour des 10.000 soldats russes mutinés à La Courtine : le 20 avril 1916, les premières unités russes débarquaient à Marseille. C'est dans cette ville qu'un colloque se tiendra samedi.

Les Russes du printemps 1916 étaient un peu des Américains. Henri Barbusse a raconté ce triomphal débarquement à Marseille le 20 avril 1916 : « Ouations, hymnes, Marseillaise à gorge déployée. On a donné aux soldats des cigarettes et du chocolat, et des femmes patriotes embrassent les plus beaux ».

C'est la 1ère brigade qui débarque, après un incroyable voyage : partis de Moscou, ces 10.000 soldats sont allés embarquer dans l'Extrême-Orient russe pour deux mois de mer à fond de cale. Ils sont passés par l'Océan indien et le canal de Suez afin de ne pas rencontrer les forces de l'Axe. Quatorze mois plus tard, c'est cette première brigade qui déclenchera la mutinerie de La Courtine et y fondera un soviet.

De la bonne chair à canons

Entre-temps des milliers de soldats du corps expéditionnaire russe auront été emportés dans les boucheries de 1916 et de 1917 : «Ils étaient, à l'égal des troupes coloniales, envoyés en première ligne lors des offensives les plus hasardeuses», souligne Jean-Louis Bordier, président de l'association La Courtine 1917.

Le rôle de sauveurs reviendra finalement aux «Sammies» américains qui ont participé au coup de boutoir final.

La révolution de 1917 a stoppé un renfort russe "qui avait été dimensionné au départ sur 1,2 million d'hommes, situe Jean-Louis Bordier, qui rappelle qu'ils avaient fait l'objet d'un marché entre la France et la Russie tsariste, qui pourrait se résumer par des hommes contre des munitions".

Les 45.000 Russes venus défendre « la patrie de Victor Hugo » ont été relégués dans les notes de bas de page de l'histoire officielle.

Même si une majorité d'entre eux a pu être rapatriée en 1919 et 1920 par Lénine, leur histoire a longtemps dérangé. Juste retour des choses, elle suscite aujourd'hui un vif intérêt.

Créée il y a deux ans en Creuse autour d'un noyau de libres penseurs et de pacifiste, l'Association La Courtine 1917 a un rayonnement national. Elle fédère notamment les historiens spécialistes du sujet, tel Rémi Adam, qui vient de livrer un dossier hors-série à la revue Les cahiers de la Courtine 1917, et consacré aux 250 fortes têtes des mutins de La Courtine, emprisonnés sur l'île d'Aix jusqu'en 1920.

#### « Des carnets découverts dans les greniers »

«Nous retrouvons des témoignages et des descendants qui ont parfois découvert l'histoire de leur grand-père en tombant sur un carnet dans un grenier», s'émerveille Jean-Louis Bordier. L'association a déjà organisé près de trente conférences partout en France. Et les événements autour du centenaire débutent cette semaine. Mercredi 27 avril, à 20 h 30, le cinéma Le Sénéchal de Guéret projettera un nouveau documentaire de Pierre Goetschel, un film « non militant et présentant des documents inédits ». Samedi 30 avril, c'est une journée de colloque qui est organisée au musée d'histoire de Marseille, avec trois historiens de référence : Jean-Yves Le Naour, Jean-Jacques Marie et Rémi Adam.

**5 décembre 2016**  
**Journée nationale d'hommage**  
**aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie**  
**et les combats du Maroc et de la Tunisie**

Cette journée donne lieu chaque année, à des cérémonies à Paris et sur l'ensemble du territoire. Cette journée d'hommage a été instaurée par le décret n° 2003-925 du 26 septembre 2003.

L'Union Nationale des Zouaves était présente aux cérémonies du 5 décembre, devant le Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie et à La Flamme du Soldat inconnu, où près de 1.000 drapeaux rendaient hommage à nos Morts pour la France.



**Assemblée Générale 2016**  
**de l'Union Nationale des Zouaves**

C'est ce samedi 15 octobre que s'est déroulée l'Assemblée Générale 2016 de l'Union Nationale des Zouaves, au Fort de Nogent, auprès de nos camarades de la Légion.

Plusieurs Présidents et responsables de différentes amicales régimentaires et régionales s'étaient donc réunis pour rendre compte des nombreuses activités des Zouaves pour la saison 2015-2016. Il a de même été projeté du calendrier de 2016-2017.

A l'issue, un repas de cohésion été préparé par le personnel très efficace du cercle de garnison du GRLE. Puis, pour quelques uns, nous nous sommes retrouvés au Ravivage de la Flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Une excellente journée ! *Pan ! Pan ! L'Arbi*

## AGENDA 2017

Dimanche 29 janvier	Assemblée Générale de F40 à VÉLIZY-VILLACOUBLAY (78)
Mardi 24 janvier	Réunion à MOULIN-sous-TOUVENT (60), pour la préparation cérémonies Butte des Zouaves et Monument national
Jeudi 16 février	Assemblée Générale de l'Amicale des Zouaves et Coloniaux du secteur d'Hénin-Beaumont à 14h30 à la salle patriotique d'HÉNIN-BEAUMONT (62)
Samedi 25 mars	Conseil d'Administration à NAMPCEL (60)
<b>Dimanche 26 mars</b>	<b>Journée nationale des Zouaves à MOULIN-sous-TOUVENT - CARLEPONT et NAMPCEL (60)</b>
Samedi 20 mai	Centenaire de la Bataille de BERRY-au-BAC (02)

### RAPPEL

**Merci de bien vouloir nous adresser le règlement de la cotisation 2017 (voire des années précédentes 2014 / 2015 / 2016). Un reçu vous sera adressé en retour.**

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 celle-ci est fixée à 17,00 € et 8,50 € pour les Veuves.**

Monsieur/Madame .....demeurant.....

ci-joint chèque de : .....€uros en règlement des cotisations de :

2014 .....  2015 .....  2016 ..  2017      cocher la ou les cases correspondantes

**Secrétaire – Trésorière : Françoise Dhuicque - 13, rue du Port - 60410 VERBERIE**

**☎ 03 44 38 02 83– francoise.dhuicque@gmail.com**